



LE MAIRE

HÔTEL DE VILLE
CS 30667
59033 LILLE cedex

Lille, le 16 / 10 / 2026

AFPS 59 / 62
5 rue Jules de Vicq
59800 LILLE
contact@nord-palestine.org

Mesdames, Messieurs,

J'ai pris connaissance de votre courrier relatif à la coopération entre Lille et Naplouse et aux différents engagements que vous appelez la Ville à prendre en solidarité avec le peuple palestinien. Ils appellent plusieurs précisions de ma part.

Vous connaissez l'attachement ancien et profond de Lille à sa ville sœur palestinienne. Depuis 1998, notre jumelage est l'un des partenariats internationaux les plus forts et les plus vivants de notre Ville. Il repose sur des relations directes et régulières entre les deux municipalités, mais aussi sur des projets concrets dans les domaines de la santé, de l'enseignement supérieur, de la culture, de la jeunesse, du sport et du développement urbain. Cette coopération ne s'est jamais essoufflée et s'est au contraire renforcée avec les années. Je joins à ce courrier un bilan de ces 28 années de jumelage, qui permet de retracer précisément le chemin parcouru et la diversité des projets construits avec Naplouse depuis 1998.

Le 10 septembre dernier, je me suis entretenu avec Anan Al-Atira, Maire de Naplouse, qui m'a décrit une situation dont je partage avec vous le caractère alarmant : multiplication des incursions militaires et des violences de colons, restrictions toujours plus fortes de la circulation, asphyxie économique et financière qui fragilise directement la municipalité et les services publics. Cette situation ne cesse de se dégrader et appelle plus que jamais une solidarité forte avec notre ville sœur palestinienne.

C'est pourquoi nous avons convenu avec Madame Al-Atira de réactiver le réseau EuroNaplouse, afin de réunir les collectivités européennes partenaires de Naplouse et de porter ensemble un plaidoyer auprès des institutions européennes. Nous allons appeler l'Union et la Commission européennes à agir face à l'accélération de la colonisation en Cisjordanie, à prendre des sanctions fortes et effectives à l'encontre des échanges avec les colonies israéliennes, et à préserver les conditions permettant l'existence d'un Etat palestinien souverain et indépendant.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Conseil municipal de ce jour sera en outre l'occasion de traduire cette solidarité par plusieurs engagements immédiats. Nous proposerons une nouvelle aide d'urgence de 25 000 euros à destination du dispensaire de la Vieille Ville de Naplouse, ainsi qu'une subvention de 10 000 euros à Academic Solidarity with Palestine. Nous soumettrons également au vote la poursuite du dispositif de bourses universitaires pour des étudiants Nabulsi, de même que la prolongation du projet du « Nablus Boulevard ». Ce Conseil est aussi l'occasion d'accorder à Naplouse le titre de Citoyenne d'honneur de Lille, distinction exceptionnelle qui vient réaffirmer notre soutien indéfectible à notre ville sœur et à ses habitants, dans le contexte particulièrement éprouvant qu'ils traversent.

J'ai par ailleurs invité la Maire de Naplouse à Lille à l'occasion du Festival des Solidarités internationales en novembre prochain. Si sa venue venait à se concrétiser, nous réunirions naturellement les partenaires de la coopération Lille-Naplouse, comme cela a pu être le cas en septembre 2025 – et comme c'est le cas habituellement. Quant à nos propres déplacements, leur absence ne relève pas d'un manque de volonté : au printemps 2025, Marie-Pierre Bresson, alors Adjointe déléguée à la coopération décentralisée, devait se rendre en Palestine avec une délégation d'une cinquantaine de représentants de collectivités françaises. Les autorités israéliennes leur ont refusé l'accès moins de 48 heures avant le départ.

Vous m'interrogez sur le jumelage Lille-Safed. Vous savez que les relations institutionnelles entre les deux villes sont gelées depuis 2014, à la suite de l'opération « Bordure protectrice » menée à Gaza. Ce gel reste pleinement justifié aujourd'hui, alors que le Maire actuel de Safed est issu du Shas, parti d'extrême-droite, et proche d'Itamar Ben-Gvir. Je précise que la Ville de Lille ne compte pas renouer de relations avec Safed, ou d'autres villes d'Israël, tant que le droit international ne sera pas respecté en Palestine.

Nous refusons pour autant d'aller au-delà du gel : rompre formellement le jumelage reviendrait à bafouer les principes de la diplomatie des villes à laquelle Lille est profondément attachée. Le jour où les conditions d'un dialogue et d'une paix retrouvés le permettront, nous voulons que ces liens puissent à nouveau servir à rapprocher les peuples, dans la perspective d'une coopération triangulaire entre une ville de Palestine et une ville d'Israël, et dans le prolongement de la solution à deux États que nous avons toujours défendue. Quant à Haïfa, Lille n'a jamais signé d'accord de jumelage ou entretenu de coopération municipale avec cette ville.

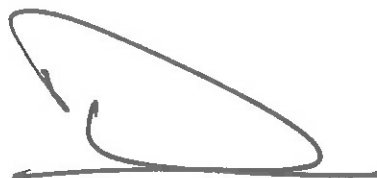
Concernant la restauration et les cantines municipales, nos produits sont très majoritairement issus de l'Union européenne, et les rares approvisionnements extérieurs font l'objet d'une attention spécifique de nos services. Soyez assurés qu'aucun produit issu des colonies israéliennes n'est utilisé aujourd'hui dans les restaurants municipaux.

Sachez enfin que le Lille International Trauma Day, n'est pas organisé par le CHU, mais par la faculté de médecine de l'Université de Lille, en concertation avec celui-ci. Il s'agit d'une formation médicale de haut niveau, dont l'intérêt scientifique n'est pas en cause. En revanche, nous avons – comme vous – identifié plusieurs maladroresses dans la manière dont son contenu avait été présenté, ainsi que dans la communication engagée autour de l'événement. La session initialement prévue le 5 novembre a ainsi été annulée.

Je partage pleinement votre vive préoccupation face à la situation en Palestine. Comme vous pouvez le constater, la Ville de Lille n'a cessé d'agir pour faire vivre son jumelage et sa solidarité avec Naplouse, et adapter son soutien à la dégradation de la situation en Cisjordanie. Nous continuerons à le faire, directement avec la municipalité de Naplouse et avec l'ensemble des partenaires qui contribuent utilement à cette coopération.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cardicalement,



Arnaud DESLANDES